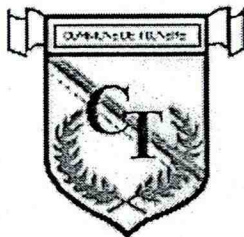


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE FARO ET DEO

COMMUNE DE TIGNERE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

FARO AND DEO DIVISION

TIGNERE COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2026 du 13 AVR 2026

POUR LA FABRICATION ET POSE DES PAVÉS SUR L'AXE YELWA - TIGNÈRE, DANS LA COMMUNE DE TIGNERE DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : Budget d'Investissement Public, Exercice 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026, le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fabrication et pose des pavés sur L'AXE YELWA - TIGNÈRE, dans la Commune de Tignère, Département de Faro et Déo, Région de l'Adamaoua. (En Procédure d'Urgence)

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- ✓ Etudes, projet d'exécution et plan de recollement ;
- ✓ Décapage de la voie d'accès
- ✓ Nivellement de la plateforme
- ✓ Couche du lit de sable pour pose des pavés
- ✓ Fourniture et pose des pavés sur la voie d'accès
- ✓ Pose de bordures en béton armé dosé à 350kg/m3 de deux côtés de la voie d'accès

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : TROIS (03) mois.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en lot unique ci-après défini :

N°	Intitulé du lot	lieu	Imputations
01	LA FABRICATION ET POSE DES PAVÉS SUR L'AXE YELWA - TIGNÈRE,	TIGNERE	

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 75 000 000 F CFA (soixante-quinze millions de francs CFA).

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droits camerounais des catégories D du sous-secteur d'activités « Bâtiment et Equipement Collectif ». Conformément à la Circulaire N°006/LC/MINMAP/CAB du 05/02/2025 à travers laquelle une période transitoire de six (06) mois a été accordée aux acteurs concernés pour se conformer aux nouvelles dispositions légales dans la production préalable d'une attestation de catégorisation, délivrée par l'autorité chargée des marchés publics.

Le point a) de la circulaire N°006/LC/MINMAP/CAB du 05/02/2025 stipule également que : « la production de la copie certifiée de l'attestation de catégorisation ou de la décision visée ci-dessus, dispense les soumissionnaires catégorisés de la production dans leurs dossiers techniques, des pièces justificatives relatives au chiffre d'affaires, aux références, aux moyens techniques et logistiques propres minima au personnel permanent et à la localisation du siège ».

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire :

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, acquitté à la main et timbrée, délivrée par un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances pour émettre les cautions dans les domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 1 500 000 (un million cinq cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Elle doit être accompagnée de la quittance de la CEDEC L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

NB : toute caution de soumission pour être jugé recevable, doit être accompagnée du récépissé de consignation délivrée par la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun conformément à la Circulaire N°00014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 signé de l'Autorité des Marchés.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) Francs CFA, payable à la Recette Municipale de Tignère.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère, au plus tard le **12 MAI 2026** À quatorze (14H) Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° **01** /AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2026 du **13 AVR 2026**
POUR LA FABRICATION ET POSE DES PAVÉS SUR L'AXE YELWA - TIGNÈRE, DANS LA
COMMUNE DE TIGNERE DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;

• Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le **12 MAI 2028** à **15 heures** par la Commission-Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Tignère dans la salle des délibérations de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'un cautionnement provisoire n'ayant aucun rapport avec la consultation ;
- b) Absence à l'ouverture, du récépissé de consignation du cautionnement provisoire délivré par la CDEC ou présentation à l'ouverture d'un récépissé de consignation n'ayant aucun rapport avec la consultation ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièces falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier technique incomplet pour absence de l'un des éléments suivants ;
 - Une note d'organisation et méthodologique ;
 - La charte d'intégrité datée et signée ;
 - La déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales datée et signée ;
 - La note technique inférieure à 5/7 ;
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission timbrée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - Le devis quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires.
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous-détail des prix unitaire ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels.

14.2 Critères essentiels

Critères essentiels : L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 07 critères essentiels ci-dessous :

- a) La capacité de financement ou la ligne de crédit **22 500 000 (Vingt Deux millions Cinq Cent)** sur 1 critère ;
- b) Les preuves d'acceptation des conditions du marché sur 06 critères.
 - ✓ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
 - ✓ Les Cahiers Des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
 - ✓ Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres paraphé à chaque page signé à la dernière page ;
 - ✓ Les modèles de garanties paraphés à chaque page ;
 - ✓ Le modèle de projet de Marché paraphés à chaque page et signé à la dernière page ;
 - ✓ La déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 5/7 critères de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Tignère, le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la structure interne

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère.

18. Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Tignère, le...**13 AVR 2026**

Le Maire de la Commune de Tignère
Autorité Contractante.

Ampliation :

- PREFET/F&D (POUR INFO)
- DDMAP/ F&D (POUR INFO)
- ARMP/AD (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRÉSIDENT CIPM-CT (POUR INFO)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES

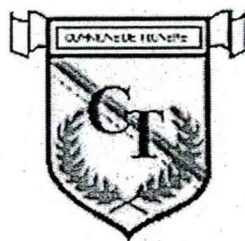


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE FARO ET DEO

COMMUNE DE TIGNERE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

FARO AND DEO DIVISION

TIGNERE COUNCIL

OPEN NATIONAL TO TENDER N° 01 /ONIT/R-AD/D-F&D/C-TIG/ST/2026 of 13 AVR 2026
FOR THE MUFACTURING AND INSTALLATION OF PAVERS ALONG THE YELWA-TIGNÈRE
ROOD IN THE TIGNERE COUNCIL THE FARO AND DÉO DIVISION, IN THE ADAMAWA REGION
AT GOVERNMENT PUBLIC SCHOOL. (EMERGENCY PROCEDURE)
Financing: 2026 INVESTMENT BUDGET

1. Subject of the invitation to tender

In view execution of the 2026 Public Investment Budget, the Mayor of Tignère Council hereby launches for the account of the Mayor of Tignère an Open national invitation to for the mufacturing and installation of pavers along the Yelwa-Tignère road in the Tignère council in the Faro and Déo division, in the Adamawa region at government public school. (Emergency Procedure).

2. Nature of works

The works subject of this contract includes:

- ✓ Studies, execution project and alignment plan;
- ✓ Stripping the access road
- ✓ Levelling the platform
- ✓ Laying the sand bed for the paving stones
- ✓ Supply and installation of paving stones on the access road
- ✓ Laying 350kg/m³ reinforced concrete kerbs on both sides of the access road

3. Execution deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be three (03) months.

4. Allotment

The works shall be divided by single lot defined as follows:

N°	denomination of the lot	place	Imputations
01	the mufacturing and installation of pavers along the Yelwa-Tignère rood	Wouldé	

5. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands is 75, 000 000 seventy five millions CFA F.

6. Participation and origin

Participation in this Call for Tenders is open on equal terms to companies under Cameroonian rights in categories D in the "Building and Collective Equipment" sub-sector of activity. In accordance with Circular N°006/LC/MINMAP/CAB of 05/02/2025 through which a transitional period of six (06) months is granted to the actors concerned to comply with the new legal provisions in the prior production of a categorization certificate, issued by the authority responsible for public procurement. Point a) of circular N°006/LC/MINMAP/CAB of 02/05/2025 also stipulates that: "the production of the certified copy of the categorization certificate or the decision referred to above, exempts the categorized bidders from the production in their technical files, supporting documents relating to the turnover, the minimum technical and logistical means offered to the permanent staff and the location of the headquarters".

7. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by National Investment Budget of the 2026 financial year; Budget Head N° _____

8. Provisional bid bond

Each bidder must attach to their administrative documents, a bid bond, paid by hand and stamed, issued by an organization or financial institution approved by the Ministry of Finance to issue bonds in the areas of public procurement listed in the Exhibit 14 of the DAO, the amount of which amounts to 1 500 000 (ONE MILLION FIVE

HUNDRED) FCFA and valid for thirty (30) days beyond the initial date of validity of the offers. It follows by CEDEC STAMP The absence of a bid bond issued by a first-rate bank or a first-class financial organization authorized by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of public procurement will result in the outright rejection of the offer. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

NB: Any bid bond to be deemed admissible must be accompanied by the deposit receipt issued by the Caisse des Dépôts et de Consignations du Cameroun in accordance with Circular N°000014/C/MINMAP/CAB of July 23, 2025 signed by the Markets Authority.

9. Consultation of tender file

The Tender file may be consulted during working hours at the mayor secretary as soon as this notice is published.

10. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the mayor secretary as soon as this notice is published against payment of an non-refundable sum of 60,000 CFA francs sixty thousand francs' payable at the Tignère Council treasury.

11. Submission of offers

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach The mayor secretary not later than.....~~12 MAY 2026~~ at 14 o'clock and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL TO TENDER N°~~01~~ /ONIT/R-AD/D-F&D/C-TIG/ST/2026 of ~~13 AVR 2026~~

FOR THE MUFACTURING AND INSTALLATION OF PAVERS ALONG THE YELWA-TIGNÈRE ROOD IN THE TIGNERE COUNCIL THE FARO AND DÉO DIVISION, IN THE ADAMAWA REGION AT GOVERNMENT PUBLIC SCHOOL. (EMERGENCY PROCEDURE)

Financing: 2026 INVESTMENT BUDGET

"To be opened only during the bid-opening session"

12. Admissibility of offers.

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared in admissible.

The documents constituting the offer will be divided into three volumes hereafter, placed under a single envelope, of which:

- The envelope A containing the Administrative Parts (volume 1) ;
- The B envelope containing the Technical Offer (Volume 2) ;
- The C envelope containing the Financial Offer (Volume 3).

All the constituent parts of the tenders (Envelopes A, B and C) will be placed in a large sealed outer envelope bearing only the mention of the Invitation to Tender in question.

The different pieces of each offer will be numbered in the order of the CAD and separated by interleaves of identical color other than white.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in single or phase.

The opening of the administrative documents, the technical and] financial offers shall take place on~~12 MAY 2026~~ at (15:00) by the Internal Tenders Board attached to the council of Tignère Contracting Authority in the of Tignère Council, at Tignère.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

14. Evaluation criteria

- a) Absence of the provisional guarantee (submission guarantee) at the opening or presentation at the opening of a provisional guarantee having no relation to the consultation;

- b) Absence at the opening of the deposit receipt of the provisional guarantee issued by the CDEC or presentation at the opening of a deposit receipt having no relation to the consultation;
- c) Absence 48 hours after the opening of the tenders, of at least one of the documents in the administrative file with the exception of the provisional guarantee;
- d) Non-compliance 48 hours after the opening of the tenders, of at least one of the documents in the administrative file;
- e) False declaration, falsified or non-authentic documents;
- f) Incomplete technical file for absence of one of the following elements:
 - An organizational and methodological note;
 - The integrity charter dated and signed;
- g) Incomplete financial file for absence or non-compliance of one of the following documents:
 - A stamped and signed submission;
 - The unit price schedule (BPU);
 - The quantitative and estimated estimate (DQE);
 - The unit price sub-detail.
- h) Omission of a quantified unit price in the BPU, the DQE and the unit price sub-detail;
- i) Not having obtained at least a total of 05 criteria out of all the 07 essential criteria.

Critical criteria

Essential criteria: the evaluation of technical offers will be made on the basis of the 07 essential criteria below:

- a) The financing capacity or the credit line on 1 criterion;
- b) Proof of acceptance of the market conditions on 06 criteria.
 - ✓ The Specifications of Special Administrative Clauses (CCAP);
 - ✓ The Specifications of Special Technical Clauses (CCTP);
 - ✓ The Special Regulations of the Call for Tenders initialed on each page signed on the last page;
 - ✓ The contract project model initialed on each page and on the last page.
 - ✓ The declaration on the tenderer's honor, signed and dated certifying the visit to the site.

The details of these essential criteria are specified by the Special Regulations for the Call for Tenders (RPAO) and included in the evaluation grid.

15. Award

The award of contract shall be done on the basis of the lowest bid to the tenderer fulfilling the administrative, technical and financial conditions required resulting from the so call essential and eliminatory criteria.

The maximum number of lots a bidder may be awarded is at most one lot.

16. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from The mayor secretary Office, phone number.

Done in Tignère, the **13 AVR 2026**

The Council Mayor,
The Contracting Authority

Certified copies

- DPC/F&D (FOR INFO)
- ARMP/AD (FOR PUBLICATION AND STORAGE)
- PRESIDENT ITB-CT (FOR INFO)
- DISPLAY (FOR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES

